

1
(N° 196.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Auguste Rosselet.

MESSIEURS,

Par pétition du 31 décembre 1839, le sieur Charles-Auguste Rosselet, sergent-major au 2^{me} régiment de chasseurs à pied, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il est né à Verrières (Suisse), le 4 décembre 1808, et entré au service de la Belgique le 7 novembre 1832. Ses chefs attestent qu'il s'est toujours comporté en brave et honnête soldat, et qu'il a su mériter leur estime par son zèle et son activité dans le service.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
